



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le mardi vingt-huit juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Alain TOUCHARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 27.

Date de convocation : 22 juin 2022.

PRÉSENTS : M. Jacques SEGUIN, Mme Anne PELLÉ, M. Jean-Paul TONNIEAU, Mme Fanny TIGÉ, Adjoint, M. Jean-Pierre GUILLOT, Mme Yannick LEMOULT, M. Philippe MOREAU, M. Éric VIGNEAU, Mme Sylvie LECOUP, Mme Carole SOLVET, M. Mathieu HENRI, M. François SOULAS, M. Éric JOSEPH, M. Olivier GUILLOU, Mme Sophie LOPES, Mme Estelle GUILLOU et M. Jérémy VANBERSEL, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Robert JEULIN, Mme Odile MATHIEU, M. Xavier GODART, Adjoint, Mme Annie TAVENNEC, Mme Catherine VENOT-REIG, Mme Martine LESAGE, Mme Valérie BOURDON, M. Olivier DUPORT et Mme Julie JOUSSET, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS : M. Robert JEULIN donne pouvoir à M. Jean-Paul TONNIEAU, Mme Odile MATHIEU donne pouvoir à Mme Sophie LOPES, M. Xavier GODART donne pouvoir à Mme Fanny TIGÉ, Mme Annie TAVENNEC donne pouvoir à M. Olivier GUILLOU, Mme Catherine VENOT-REIG donne pouvoir à Mme Yannick LEMOULT, Mme Martine LESAGE donne pouvoir à Mme Sylvie LECOUP, Madame Valérie BOURDON donne pouvoir à M. François SOULAS, M. Olivier DUPORT donne pouvoir à M. Éric JOSEPH et Mme Julie JOUSSET donne pouvoir à Mme Estelle GUILLOU.

Monsieur Jérémy VANBERSEL a été élu secrétaire de séance.

~~~~~

### **7.1 : FINANCES LOCALES - DÉCISIONS BUDGÉTAIRES :**

#### **2022-52. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « LES ABRÈS » 2021 - AFFECTATION DU RÉSULTAT :**

|                                    | <b>Investissement</b> | <b>Fonctionnement</b> |
|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Résultat antérieur 2020            | - 136 617,18 €        | 272 411,11 €          |
| Recettes de l'exercice 2021        | 151 875,70 €          | 336 563,75 €          |
| Dépenses de l'exercice 2021        | 15 258,52 €           | 167 134,22 €          |
| <b>Résultat de l'exercice 2021</b> | <b>136 617,18 €</b>   | <b>169 429,53 €</b>   |
| Résultat cumulé 2021               | - €                   | 441 840,64 €          |

**Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de l'exercice 2021 au Budget Supplémentaire du lotissement « Les Abrès » 2022 comme suit :**

- 441 840,64 € en report de l'excédent de la section de fonctionnement (compte 002).

Pour extrait certifié conforme et certification des formalités prévues aux articles L.2121-7 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités Locales. Fait à Ormes le 29 juin 2022.

Le Maire,

Alain TOUCHARD

Transmis au Représentant de l'État le : 30 juin 2022.

Publié ou notifié le : 30 juin 2022.

